

## Moulin de la Ravine (ROE13205)

### Redonner une sinuosité au cours d'eau en prenant en compte les enjeux à proximité



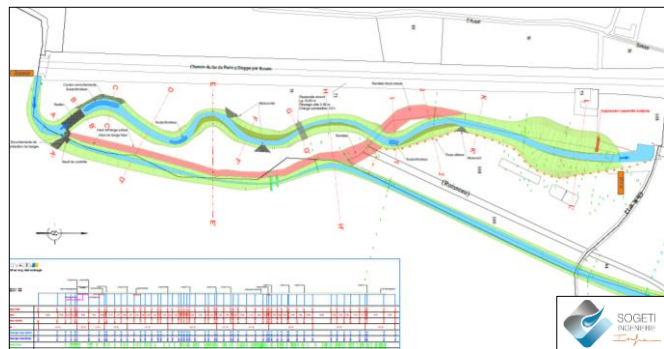
#### Le projet

Opération réalisée en 2023

Le site du « moulin de la Ravine » ne présentait plus que des vestiges de son activité passée. Des ouvrages bâtis en 1859, il ne subsistait plus qu'un ancien canal usinier et un seuil dans le cours d'eau. Ce dernier créait une chute conséquente (1,04 m) bloquant le transit sédimentaire et la migration piscicole. Le propriétaire privé de cet ouvrage, n'en ayant plus d'usage et sensible à la question environnementale, a donc souhaité que soit engagée une restauration de la continuité écologique du cours d'eau. Il a confié cette opération à l'ASA de la Scie.

La solution retenue a consisté à démanteler les anciennes maçonneries et à créer un nouveau tracé du cours d'eau sur 390 mètres en amont. La sinuosité a permis de rattraper la pente et redonner un caractère plus naturel. Un radier en enrochement a été mis en place à l'entrée de ce nouveau bras afin de maintenir le profil en long de la rivière. Le gabarit du deuxième bras de la rivière a été réduit pour que le débit aille de façon privilégiée vers le nouveau cours d'eau créé.

Le projet a pris en compte les différents enjeux dans la zone concernée afin de ne pas déstabiliser la ligne ferroviaire à proximité et préserver l'habitation située près de l'ancienne chute.



**La bonne définition du tracé a participé à redonner un caractère plus naturel du cours d'eau tout en permettant d'atténuer sa pente**

#### Moyens mis en œuvre

##### Conception du projet :

Bureau d'études SOGETI Infra

##### Réalisation des travaux :

Nature Environnement Terrassement  
à Longueville-sur-Scie (76)

##### Coûts et financement :

Études : 34 950 € H.T.

Travaux : 203 950 € H.T.

(subventionnés à hauteur de 90 % par l'AESN et à 10% par le Département de la Seine-Maritime)

Avant



Après



© ASA de la Scie

# Restauration de la continuité écologique

## La démarche

- Redonner un caractère plus naturel au cours d'eau
- Préserver les enjeux situés à proximité : ligne ferroviaire et habitation

## Clés de la réussite

- Effacement de la totalité des anciens aménagements
- Maîtrise du risque d'érosion régressive et maintien de la ligne d'eau grâce à un radier en enrochements bien dimensionné
- Création d'un nouveau tracé avec des sinuosités
- Remise en état du site avec la replantation d'arbres

## Bénéfices

- Restauration du transit piscicole pour le bénéfice de l'ensemble des espèces et restauration du transit sédimentaire
- Amélioration paysagère du site
- Amélioration globale des fonctionnalités du cours d'eau

## Le mot du maître d'ouvrage

« Le moulin de la Ravine était le dernier ouvrage à aménager en moyenne vallée de la Scie. Un échange constant avec le propriétaire et une volonté commune avec l'ASA de la Scie de restaurer le cours d'eau ont permis d'engager un projet de rétablissement de la continuité écologique ambitieux.

*En effet, le site en zone de prairie était des plus propices à une renaturation. »*

## Contact



Association  
Syndicale  
Autorisée  
de la SCIE  
ASA de la Scie  
06.08.34.31.30  
asa.scie@wanadoo.fr